

Le Chêne Hebdo

Hebdomadaire d'information politique pour l'union des droites



Hebdo gratuit diffusé par internet

Adresse courriel :

lechene.hebdo@orange.fr

Mise en page : *Francis Bocquillet*



Sommaire

Edito : **Les valeurs de la droite contaminées par l'idéologie socialiste**

1. Pensions publiques : plus d'efforts seront nécessaires
2. Cette débâcle de Daesh qui dérange les occidentaux 22 octobre 2015
3. Listes électorales : des délais d'inscription plus courts
4. Abattage rituel: "La liberté de culte est une erreur qu'il vaudrait mieux supprimer"
5. [Comment abatte le FN ?](#)
6. Thomas Fabius est-il invisible pour la justice ?
7. Recette de la farce migratoire à la sauce nîmoise
8. [Face à l'afflux de réfugiés, la Suède durcit sa législation sur l'immigration](#)
9. Des migrants manifestent à Champcueil et réclament logements, ticket de transport, eau minérale...
10. [Erdogan, la puissance et la peur.](#)
11. Des partisans du califat dans la nouvelle grande mosquée de St Martin d'Hères (38)
12. «Le Coran prospère sur la peur et l'ignorance»
13. La campagne hivernale de vaccination contre la grippe

N° 119 : 6 novembre 2015

Edito 119 : Les valeurs de la droite contaminées par l'idéologie socialiste

Lorsque l'on y regarde de près il est facile de constater que du centre, au FN, l'idéologie socialiste a pris le dessus sur les valeurs de droite.

Prenons en exemple, le programme du centre, il existe de nombreuses propositions sont identiques à celles du P.S, d'ailleurs le rêve de certains socialistes et de certains centristes est de s'allier. Chez "Les Républicains," quand vous lisez certaines propositions d'Alain JUPPE et par exemple sa position vis à vis de l'Islam en France, rien ne le différencie des socialistes. Au FN, quand on regarde de près le programme économique, depuis qu'il a été pris en main par la fille du chef déchu et de son conseiller F. Philippot, on constate qu'il est quasiment inspiré de celui de Mitterrand de 1981.

(Retraite à 60 ans, nationalisation.. etc..)

Qui des trois plus grands partis en France défend encore les valeurs de notre civilisation ? Qui s'oppose fermement aux flux migratoires et de sa composante islamique ? Ils sont tous pour une France multiethnique, cosmopolite, multiculturelle et multi-culturelle. Ils préfèrent l'intégration à l'assimilation.

Ils n'osent même plus parler des racines judéo-chrétiennes de la France. Quand un de leur membre parle d'une France peuplée principalement d'hommes blancs, il est exclu d'une participation à une élection, et peut être même sera-t-il exclu de son parti, qui se revendique pourtant être de droite.

Au fil du temps et insidieusement, la gauche a pollué la pensée de droite. Sauf bien sur les incorruptibles que nous sommes, ainsi que certains hommes de droite, qui sont minoritaires chez les Républicains et d'autres, qui sont malheureusement disséminés dans de multiples petits partis. Le regroupement de ces vrais hommes de droite ne doit pas rester utopie, le MNR est prêt à fédérer un tel rassemblement.

Francis Bocquillet

Pour recevoir gratuitement ce bulletin d'information, Il vous suffit de en vous inscrire à notre liste de diffusion :

En envoyant un courriel vide à liste-diffusion-subscribe@m-n-r.fr: Vous pouvez nous contacter à :

Mouvement National Républicain B.P. 10008 93161 NOISY-LE-GRAND CEDEX Tél.:09.51.45.84.93

Les informations retransmises dans ce bulletin le sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité du Mouvement National Républicain.

L'opinion des auteurs ne coïncide pas forcément avec la position du MNR

Désinscription: envoyez un courriel vide à : liste-diffusion-unsubscribe@m.n.r.fr

Pensions publiques : plus d'efforts seront nécessaires

29 octobre 2015 • [Sandrine Gorreri](#) IFRAP



Dès lors que les documents budgétaires tirent la sonnette d'alarme sur « un enjeu déterminant de finances publiques », on attend des responsables politiques, gouvernement et parlementaires qui vont discuter du budget, qu'ils en tirent toutes les conséquences et qu'ils présentent de vraies mesures audacieuses et non du simple rattrapage pour contenir cette « progression dynamique des dépenses de pensions ».

Dans le cadre de la discussion budgétaire au Parlement, de nombreux documents d'information sont publiés en vue d'éclairer le débat. C'est notamment le cas des « jaunes »^[1], documents annexes au projet de loi de finances, qui retracent de façon transversale les dépenses de l'État dans un certain nombre de domaines (subventions aux associations, aides PME, relations avec la Sécu, les collectivités ou encore l'Europe, etc.). Le jaune « rapport sur les pensions de retraite de la fonction publique », document de 230 pages riches en statistiques et données financières.

Dans sa partie introductive, le document titre « la retraite des agents publics en 2014 : un enjeu déterminant pour les finances publiques ». Le rapport explique que les 5,4 millions d'agents publics sont couverts par six régimes de retraite distincts :

- Régime de retraite des fonctionnaires civils et militaires,
- Régime de retraite des agents de la fonction publique territoriale et hospitalière,
- Régime des ouvriers de l'État.

Ces trois régimes sont des régimes intégrés et font partie de ce qu'on appelle les régimes spéciaux de retraite. Pour les régimes des fonctionnaires, d'État, territoriaux, et hospitaliers, s'y ajoute un régime obligatoire supplémentaire, la RAFP de cotisations sur les primes. Enfin pour les non titulaires de la fonction publique, c'est un régime à double étage avec :

- La CNAV pour le régime de base

- L'Ircantec pour le régime complémentaire.

Les 5 régimes dédiés aux agents publics (hors la CNAV) ont versé 72,3 milliards d'euros de prestations vieillesse à 5,7 millions de pensionnés soit 24% de l'ensemble des dépenses de retraites obligatoires.

S'agissant de l'enjeu financier des régimes de retraite des agents publics, le rapport souligne sans détour le poids des dépenses de retraite dans le budget de l'Etat :

- « Depuis la création du CAS Pensions, entre 2006 et 2014, la croissance moyenne des dépenses de pensions (+3,8 %) est trois fois supérieure à celle du budget général dans son intégralité (+1,3 %). »
- « Entre 2006 et 2014, 29 % de la progression des dépenses du budget général de l'État (+30 milliards d'euros) est dû à l'accroissement du besoin de financement des pensions des fonctionnaires de l'État (+8,8 milliards d'euros).

« Cette forte dynamique conduit, si elle n'est pas contrebalancée par autant d'économies sur les autres dépenses, à une aggravation de la dette publique »

S'agissant des perspectives de ces régimes, le rapport donne plusieurs tendances intéressantes :

- **une contribution en décélération de l'État à ses régimes de retraite en raison de dépenses de pension moindres que prévues** (le rapport souligne que l'indexation sur l'inflation, elle-même très faible, contribue à ce résultat),
- **couplé à un décalage de l'âge légal de départ à la retraite, le rapport indique que l'âge moyen de départ à la retraite augmente dans la fonction publique pour se rapprocher du privé, et une amélioration du résultat de la CNRACL en raison d'une progression de la masse des cotisants,**

Malgré cela, **globalement les dépenses de pensions progressent plus que l'inflation en raison du montant moyen de pension liquidée en constante augmentation et supérieures à celles du régime général (2,2% en 2014 contre 1,9%).**

Compte tenu de ces différents chiffres et de la récente négociation sur les retraites complémentaires qui s'est tenu il y a une dizaine de jours, on est frappé par la différence d'approche entre la situation des retraites du public et du privé :

- Le poids croissant des pensions n'est au final ajusté que par l'augmentation de la cotisation de l'Etat employeur. Certes les mesures d'âge

et l'indexation des pensions sur les prix contribuent à contenir la croissance. Mais elles ne sont pas en tant que telles des mesures d'économies mais des mesures de convergence avec le secteur privé.

- Idem pour l'augmentation de la cotisation salariale. Depuis la réforme des retraites de 2010 et la décision d'aligner progressivement la cotisation de 7,85% dans la fonction publique sur les 10,55% appliqués dans le secteur privé, on constate que la fonction publique est « à la remorque » du secteur privé qui a consenti de douloureux efforts d'ajustement négociés par les syndicats et le patronat. Les mêmes syndicats de fonctionnaires ont d'ailleurs contesté le rythme de la convergence avec le secteur privé souhaitant que l'augmentation soit modulée pour préserver le pouvoir d'achat. Or quand on regarde les perspectives financières des régimes de la fonction publique, l'urgence exige que des mesures de redressement soient portées par le gouvernement au-delà d'un simple alignement.
- On est d'ailleurs frappé par le silence de l'exécutif sur les mesures qui seront mises en œuvre ne serait-ce que pour rattraper le secteur privé suite à l'accord sur les retraites complémentaires qui recule de fait l'âge de la retraite avec l'introduction d'un bonus malus et la nouvelle hausse des cotisations.

Cette débâcle de Daesh qui dérange les occidentaux 22 octobre 2015



Depuis quelques jours, vous n'entendez plus rien à propos des frappes russes en Syrie, dans les médias occidentaux. Des consignes strictes ont été imposées à ceux-ci : plus question de relater les victoires russes, cela mettrait à mal la propagande distillée pendant plus d'un an, par les forces « occidentales ». C'est bien la preuve d'une censure de nos médias.

La réalité est que la Coalition bombardait Daesh, juste pour maintenir la pression et pour démontrer à l'opinion publique qu'ils étaient le rempart contre les djihadistes, mais rien de plus. Car éliminer Daesh, aurait aidé Bachar Al Assad.

Or le régime d'Assad devait tomber. Cet allié des russes devait être éliminé. Le prétexte répété ad nauseam, était que Bachar était le barbare tuant son peuple.

L'ensemble des occidentaux bienpensants omettant d'expliquer que la férocité, la barbarie, avait commencé par des boucheries perpétrées par les « rebelles » au régime syrien.

Loin de nous l'idée de défendre un Bachar Al Assad, innocent et pacifique. Reconnaissons que le carnage se trouve autant du côté d'Al Nostra et des rebelles syriens qui font partie d'Al-Qaïda.

Les médias occidentaux semblent frappés d'une amnésie grave à ce sujet.

Pire, ils mentent effrontément pour servir des causes qui veulent la disparition des valeurs européennes.

En même temps la gentille coalition fermait les yeux sur les crimes génocidaires des Turcs bombardant des Kurdes.

Tout ceci est de la géopolitique, le citoyen occidental lambda n'a qu'une solution : avaler les mensonges ou omissions de nos médias subsidiés et vérolés par un bobo-socialisme atlantiste dont le seul credo sont des choix politiques contraires aux intérêts des peuples européens.

Au début la Coalition avait donné de la voix pour condamner les bombardements des « bons rebelles » par les Russes. Entendez les djihadistes rebelles syriens.

La Russie a répliqué avec un humour noir extraordinaire : « Surtout ne vous en faites pas pour vos bons rebelles, nous ne lançons sur eux que des bombes très peu létales : elles font moins de morts et de blessés que les bombes classiques ».

Puisque les médias ne veulent plus vous informer sur la situation réelle, en Syrie et au Proche-Orient, nous vous dévoilons une nouvelle passée sous-silence par nos bons médias menteurs : Les Etats-Unis retirent leur porte-avions, « Theodore Roosevelt » du golfe Persique..... Est-ce le début d'un désengagement des USA, face à la montée en puissance russe ? Simple rappel : ce porte-avions abrite 65 avions de combats

L'excuse officielle américaine : notre navire doit réaliser des réparations et des maintenances Cela tombe bien.

Continuons sur les informations qui rendent neurasthéniques les chefs de l'OTAN et de la Coalition en général.

Les bombardements russes opérés par des appareils ultra-performants que sont les Sukhoï plongent dans l'effroi les QG militaires de la Coalition, car les résultats sur le terrain sont patents. Peu d'experts ne connaissaient les performances de ces avions d'une efficacité hallucinante.



Il y a encore mieux : les hélicoptères de combat MI24 HIND sont devenus la terreur absolue des combattants de daesh. Ces appareils sont dotés d'un armement exceptionnel, dotés de contre-mesures anti-missiles et déboulant sans prévenir sur les positions des djihadistes vitrifiant toutes les casernes et grillant sur place les combattants.

La débâcle commence à l'Ouest de la Syrie.

C'est tellement vrai qu'un mouvement se dessine au sein de daesh et d'Al Nostra : les combattants se rasant la barbe, suprême insulte au Djihad, et s'enfuient par milliers vers la Turquie et l'Irak.

Certains sont déjà de retour, imberbes, en Lybie et en Tunisie.

Dans six mois les Russes et leurs alliés Syriens auront expulsés daesh de Syrie, en laissant des dizaines de milliers de morts sur le théâtre des opérations. Restera tous ces déserteurs errants dans les différents pays du Moyen-Orient qui devront être éliminés par les différents pouvoirs.

Les Russes sont des gens déterminés, nous en voyons les premiers résultats!

JACQUES D'EVILLE

INFO PRATIQUE :

Listes électorales : des délais d'inscription plus courts



Par [Marine Lucas](#) le 02 nov. 2015

Le Gouvernement lance un nouveau projet audacieux, mais à visée particulièrement utile pour les Français : leur permettre de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à quatre semaines avant les élections.

Accélérer les délais d'inscription

Actuellement, pour s'inscrire sur une nouvelle liste électorale, par exemple en cas de déménagement, vous devez vous inscrire avant le ... 31 décembre de l'année précédente ! Une situation complexe, surtout pour des citoyens obligés de déménager régulièrement (les étudiants, par exemple). Cette année déjà, le gouvernement a ouvert des inscriptions exceptionnelles jusqu'au 30 septembre, afin de permettre au Français de se préparer aux régionales. Une tentative, certainement, de limiter l'abstentionnisme, tout en simplifiant les délais d'inscription.

Mais d'autres projets sont également en cours.

Un projet d'envergure

Mais le gouvernement souhaite aller plus loin : il propose de **mettre en place un fichier national des électeurs** (44 millions en France tout de même). Ce système permettrait à toutes les communes d'**inscrire un nouvel électeur** bien plus rapidement, tandis que tout citoyen pourrait prévenir sur ce fichier d'un **déménagement, changement de situation, d'adresse**, et autre, en quelques clics ! Enfin, pour les deux députés porteurs du projet Elisabeth Pochon (PS) et Jean-Luc Warsmann (Républicains), ce sera l'occasion d'**avoir des listes électorales vraiment à jour.**

Le projet devrait pouvoir être mis en place pour les élections présidentielles de 2017.

Abattage rituel: "La liberté de culte est une erreur qu'il vaudrait mieux supprimer"



"En principe, les organisations musulmanes ont raison: un état n'a pas à se mêler de discussions théologiques" écrit le philosophe spécialisé en sciences Maarten Boudry à propos de la discussion sur l'abattage rituel. "Ces discussions kafkaïennes ont trait à la liberté de culte".

D'après les estimations, un sort incertain attend 35.000 moutons belges. Seront-ils égorgés dans des abattoirs reconnus, sous la supervision de bouchers professionnels ? Perdront-ils tout leur sang dans une baignoire ? Seront-ils étourdis avant le coup mortel ou seront-ils pleinement conscients, la tête dirigée vers La Mecque ? Même le moment de leur exécution est encore incertain : la date de la Fête du Sacrifice n'est dévoilée qu'une dizaine de jours à l'avance.

La mise en demeure envoyée par 48 organisations musulmanes au ministre flamand du Bien-être animal Ben Weyts, suite à sa décision d'interdire l'abattage sans étourdissement dans les abattoirs temporaires, se lit par moment comme un manuscrit inédit de Franz Kafka. Le document oscille entre une joute juridique sans fin et une dispute théologique sur le sexe des anges. Ou dans ce cas-ci des moutons.

De quoi s'agit-il? Selon les organisations musulmanes, l'abattage rituel dans le cadre de la Fête du Sacrifice doit respecter six ordonnances divines. Le boucher doit être compétent, l'abattoir kasher, le coup de couteau doit se faire en un mouvement, l'animal ne doit pas voir le couteau et la tête du mouton doit être dirigée vers La Mecque. Finalement, l'animal doit être en bonne santé et - voilà tout le problème - non étourdi. Dieu a décidé que l'animal sacrifié doit mourir d'un coup de couteau, pas d'étourdissement. Cependant, le ministre Ben Weyts a décidé, en dépit de la volonté de Dieu, d'autoriser l'abattage sans étourdissement uniquement dans les abattoirs reconnus, et plus dans les abattoirs temporaires. Et ces abattoirs reconnus ne suffisent pas pour les 35.000

ruminants. Il s'agit donc d'une restriction de la liberté de culte.

Ou dispose-t-on d'une latitude théologique? Que se passe-t-il si vous mettez le mouton sous narcose électrique en lui donnant un à-coup électrique ? Cet à-coup n'est pas mortel. Si vous n'égorgez pas le mouton, il ne lui faudra que quelques instants pour se remettre à bêler joyeusement. Théologiquement, c'est néanmoins inacceptable, écrivent les organisations musulmanes "car le risque existe que l'animal meurt quand même des suites de la narcose". Et dans ce cas, voyez-vous, Allah ne veut pas du mouton.

Et si l'animal est anesthésié immédiatement après l'égorgeage? Ce n'est pas halal non plus. Pourtant, d'autres musulmans en Nouvelle-Zélande et en Irlande le font, après une profonde réflexion théologique. Il s'agit là de pratiques de "courants minoritaires" au sein de l'islam contre lesquelles notre Conseil des Théologiens de l'Exécutif des musulmans de Belgique s'est clairement prononcé. Et pourquoi ne pas répartir l'abattage sur plusieurs jours afin de permettre aux abattoirs reconnus de gérer l'affluence ? Pardon, on ne peut sacrifier que le jour de la Fête du Sacrifice. Commander de la viande de mouton halal à l'avance, alors ? Faire un don comme alternative ? Abattre un boeuf au lieu d'un mouton ? Non. Non. Non.

Les suggestions susmentionnées viennent d'une circulaire du cabinet Weyts aux bourgmestres flamands. Le ministre voulait parvenir à un compromis avec la communauté musulmane qui soit également théologiquement acceptable. Cependant, les organisations musulmanes qualifient ce genre de propositions d' "ingérence dans les obligations religieuses qui par conséquent doit cesser." En d'autres termes : Weyts, ne vous en mêlez pas.

En principe, les organisations musulmanes ont raison: un état n'a effectivement pas à se mêler de discussions théologiques sur le sexe des moutons. Ces discussions kafkaïennes ont trait à la liberté de culte. Comme je l'ai déclaré il y a quelques années, ce concept est une erreur, qu'il vaudrait mieux supprimer. Suis-je en faveur d'une restriction de la liberté pour pratiquer une religion ? Bien sûr que non.

La liberté de pensée, de croyance, de conscience, d'association et d'action est déjà ancrée dans nos libertés constitutionnelles et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, il est inutile, trompeur et discriminatoire d'avoir une catégorie pour "la liberté de culte", car celle-ci donne un traitement de faveur aux gens qui arborent le drapeau d'une religion reconnue.

Dans le cas de l'abattage rituel, il n'y a que deux possibilités. Soit la société accepte que les animaux soient abattus sans être étourdis, dans des abattoirs reconnus ou pas. Alors, la loi vaut pour tout le monde,

que vous soyez adepte ou non d'une religion reconnue. Soit on interdit l'abattage sans étourdissement par considération éthique (ma préférence). L'essentiel, c'est que dans les deux cas la loi doit s'appliquer à tout le monde. Faire une exception pour certaines religions est une forme de discrimination à l'égard des incroyants et de personnes adeptes de courants religieux minoritaires.

Ce n'est pas à l'état à faire de la théologie : les gens peuvent faire et croire ce qu'ils veulent, tant qu'ils n'enfreignent pas la loi. Qu'ils considèrent leurs pratiques et convictions comme une "religion" ne change rien. La scientologie est-elle une religion ? Le mouvement rastafari? Le naturisme? L'anthroposophie? La foi dans le marché libre est-elle une religion? Les anthropologues n'ont toujours pas réussi à délimiter exactement la religion et n'y parviendront jamais. Aussi l'étiquette religion ne mérite-t-elle aucun privilège. Un état qui reconnaît la liberté de culte ou de religion comme un droit à part doit inévitablement décider ce qu'est une religion et ce qui ne l'est pas et dans quelle mesure cette liberté supposée peut passer outre les autres dispositions légales. Contrairement au commun des mortels, les rastafaris peuvent-ils consommer du cannabis parce que c'est leur "religion" ? Les naturistes peuvent-ils se promener nus dans les rues parce que c'est leur "religion" ? Doit-on accepter les mutilations génitales si ceux qui les pratiquent invoquent des arguments religieux ? Les parents ont-ils le droit de refuser une transfusion sanguine à leurs enfants pour des raisons religieuses (Les Témoins de Jehova) ?

Absurdités

Bien sûr que non, et j'espère que vous êtes d'accord avec moi. En principe, un ministre ne devrait pas se mêler de disputes théologiques et de rites religieux. Il devrait être évident que quand une loi est en vigueur dans notre pays, elle s'applique à tout le monde sans exception. De toute évidence, Ben Weyts partage cet avis. Pour préciser que ladite liberté de culte n'est pas une raison pour autoriser les abattages illégaux, il déclare dans sa circulaire que "tous les abattements sans étourdissement, y compris dans la cadre de la Fête du Sacrifice, ne peuvent avoir lieu que dans les abattoirs reconnus". Les organisations musulmanes considèrent cette mention particulière de la Fête du Sacrifice comme "une discrimination indirecte basée sur la croyance ... étant donné l'accent mis sur la Fête du Sacrifice" qui vise à porter préjudice à la population flamande musulmane. Voilà le genre d'absurdités que donne la liberté de culte. Un groupe de population religieux proteste contre la loi et invoque la liberté de culte, ensuite l'état précise qu'il n'y a pas d'exceptions pour les rites religieux avant de se faire accuser de "discrimination" pour avoir pris cette religion dans le collimateur.

En soi, je trouve positif que les organisations musulmanes entreprennent des démarches juridiques contre le gouvernement flamand, indépendamment de

leur argumentation bancale. Ils ont le droit d'épuiser tous les moyens juridiques pour obtenir gain de cause. Ce sont là les habitudes d'un état de droit. Si un juge leur donne raison - ce qui m'étonnerait - il faudra se résigner. Si eux font chou blanc, ils devront se résigner.

Comparez cette attitude laïque à ce qu'il se passe dans l'histoire du sacrifice d'Abraham. Comme la mise en demeure l'explique en détail, la Fête du Sacrifice célèbre la mémoire d'Abraham qui "musulman exemplaire, était à ce point dévoué à Dieu qu'il était prêt à sacrifier son fils à la demande de Dieu". Cette histoire terrifiante d'un père qui entend des voix et se prépare aussitôt à égorger son enfant et à le brûler est un héritage partagé du christianisme, du judaïsme et de l'islam. (D'ailleurs, dans le christianisme, l'Agneau mystique - Jésus - est égorgé sans étourdissement). Comme le soulignent les organisations musulmanes, la morale de cette histoire, c'est qu'il faut toujours faire ce que Dieu vous demande, malgré ce que vous dit votre conscience ou la loi. Le philosophe spécialisé en droit néerlandais Paul Cliteur a vertement critiqué cette "théorie de commandement divin". Dans les trois grandes religions, on fait l'éloge d'Abraham, prêt à égorger son propre fils, parce qu'une voix dans sa tête le lui a commandé. Ce n'est que quand il lève son couteau vers la tête de son enfant, qu'une autre voix (d'un ange) le retient. Si aujourd'hui quelqu'un affichait un tel comportement, on s'inquiéterait de savoir quels médicaments lui prescrire et comment le tenir loin de cet enfant.

Cette théorie du commandement divine est totalement incompatible avec notre état de droit laïque et notre société moderne. Dieu peut commander ce qu'il veut. Ses croyants doivent respecter cette loi. Un commandement divin ne peut jamais servir d'excuse pour transgresser la loi. En tant que musulmans pieux, les 48 organisations veulent rester attachées à ces ordonnances divines arbitraires. Les démarches juridiques qu'elles entreprennent pour revendiquer leurs droits montrent heureusement qu'elles se détachent lentement de cette pensée.

À quel moment pouvez-vous imaginer qu'Abraham introduise un référé pour pouvoir égorger son fils? Ou que Dieu en soit satisfait? Source : Le vif.be

Pour adhérer en ligne au MNR : Cliquez sur ce lien ou recopiez le dans votre barre adresse :

http://www.m-n-r.fr/soutiens_carte.htm

Si vous êtes non imposable, vous pouvez adhérer au MNR pour 20€00 par an , il suffit de préciser que vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu

Comment abattre le FN ?



(A lire jusqu'au bout s.v.p.)

La priorité des priorités actuellement, pour les prochaines élections de décembre et jusqu'en 2017, aussi bien pour le Parti Socialiste au pouvoir que pour les Républicains dans l'opposition, est d'éliminer totalement le Front National, d'une manière ou d'une autre, même au prix d'un « front républicain » (une alliance gauche droite sans demander l'aval des électeurs est en réalité anti-républicain) au second tour entre les deux partis complices.

Est-il nécessaire, pour atteindre ce but, de faire peur aux Français ? De faire peur à la France ? Et de mépriser ainsi 30% d'électeurs qui ont l'imbécilité de voter FN et Marine Le Pen ?

Est-il nécessaire de hurler sur les toits qu'offrir le pouvoir au FN serait une catastrophe nationale ! Voire européenne ! Voire mondiale !

Que ce serait l'effondrement de toutes les valeurs républicaines (si bien préservées jusqu'à présent, n'est-ce-pas...), de notre monnaie, de notre épargne, de nos entreprises, de notre agriculture, de notre culture, de nos exportations, de nos importations et, surtout, de voir tarir les arrivées de toutes les chances que sont pour la France les migrants, ou les réfugiés, au choix ?

Cette tactique n'est pas la bonne, messieurs les chefs de partis socialistes et républicains apparentés. Vous le constatez à chaque nouvelle élection et vous en périssez.

Il n'y a qu'une seule tactique pour « abattre » le Front National, pour éliminer définitivement Marine Le Pen, et je vais vous la dévoiler, au risque de me faire haïr par mes amis.

Vous voulez abattre le FN, discréditer Marine, voici l'unique moyen :

Laissez-lui prendre le pouvoir, laissez le FN gagner quelques régions, le Nord-Pas de Calais-Picardie, la PACA, et pourquoi pas l'Alsace Lorraine et, demain, en 2017, laissez Marine Le Pen entrer à l'Élysée.

Là vous aurez votre revanche, vous serez heureux

d'assister à sa déconfiture promise. Vous aurez enfin gagné !

A cause des malheurs qui nous frapperont, le FN sera auto-éradiqué, Marine renvoyée dans ses foyers, Marion à ses études et Philippot entièrement à De Gaulle.

Vous pourrez poursuivre en toute impunité vos magouilles : un tour le PS, un tour les Républicains, et les autres... quels autres ?

Mais voilà, il y a peut-être un risque. Même un gros risque...

Supposons qu'une fois au pouvoir le FN et Marine Le Pen réussissent à nous sortir de la mélasse dans laquelle nous nous trouvons ?

Supposons que rien de ce que vous prédisez ne se réalise, au contraire. Qu'en récupérant notre souveraineté totale (comme c'est le cas de la Suisse par exemple) sans être devant l'obligation de construire des « murs », la croissance revienne, les exportations s'amplifient, les importations diminuent, les entreprises remplissent leurs carnets de bons de commande, les agriculteurs puissent vendre à des prix convenables, que notre épargne ne soit pas amputée, que notre immigration stoppe et qu'elle devienne « choisie », même si nous avons moins de « chances » pour le pays et un peu plus pour nous, pour notre ethnie (sic).

Supposons donc, mais vous ne pouvez pas le supposer, alors c'est vous, les Socialistes, les Républicains, qui seriez dans la mélasse jusqu'au cou, et pour longtemps.

C'est un pari.

Aurez-vous le courage de le tenter ?

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Manuel Gomez pour Dreuz.info.

Thomas Fabius est-il invisible pour la justice ?



Figurez-vous que notre joueur pathologique vient d'avoir de nouveau des ennuis avec la justice, ni en France ni à Monaco mais cette fois aux États-Unis.

Certain passent à travers la justice comme des pets à travers un pantalon (vieux proverbe provençal). D'autres, par contre, sont poursuivis pour une broutille, une contravention non payée, un mot politiquement incorrect ou un geste de défense contre les Femem.

Parmi ceux qui jouent ainsi les invisibles, penchons-nous sur l'ineffable, l'inénarrable Thomas, le fils éponyme de notre ministre des Affaires étrangères. J'avoue que c'est un personnage dont je ne me lasse pas de conter les déboires. Figurez-vous que notre joueur pathologique vient d'avoir de nouveau des ennuis avec la justice, ni en France ni à Monaco mais cette fois aux États-Unis. Notre fils prodigue ferait l'objet d'un mandat d'arrêt, selon *Le Point* de cette semaine, pour chèque sans provision et vol. Il aurait laissé une dette de jeu dans plusieurs casinos du Nevada pour un montant total de près de 3 millions et demi de dollars, une bagatelle pour ce fils de ministre socialiste. Cette procédure n'est pas le dernier avatar de notre play-boy des tables de jeux. En effet, toujours d'après le même journal, Thomas « l'imposteur » intéresse de nouveau la justice française pour ses gains faramineux dans divers casinos de la planète. Il aurait ainsi gagné quelque 13 millions d'euros entre avril 2011 et avril 2012, pour « seulement » 5 millions d'euros de mise. Et dire que l'État cherche de l'argent !

L'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) enquête depuis trois ans sur cette chance de « cocu ». Selon des experts des jeux, pour empocher de tels pactoles, il faut miser entre 20 et 25 millions d'euros. Vous me direz, depuis le temps qu'il « intéresse » la justice française celle-ci peut encore patienter jusqu'en 2017. Mais rappelons quelques faits :

En 2011, pour abus de confiance, il est condamné par la justice à... 15.000 euros d'amende dont 10.000 avec sursis.

En 2012, ce sont les conditions d'achat d'un appartement parisien de plus de 7 millions d'euros qui intriguent la justice. À l'époque, cette affaire avait fait grand bruit et les proches du fils du ministre des Affaires étrangères évoquaient un acharnement en raison de son statut familial. Toujours en 2012, il aurait laissé une ardoise de 700.000 euros mais étonnamment, à en croire *Valeurs actuelles*, le casino monégasque l'aurait effacée sur le champ par crainte que cette épisode désastreux ne s'ébruite.

En juillet 2014 il est interpellé après avoir forcé un barrage de police et grillé un feu au volant de sa voiture. Pris en chasse par des gardiens de la paix et des personnels de la brigade anti-criminalité, il est finalement rattrapé. Que croyez-vous qu'il lui arriva ? Rien, il ne fut ni arrêté ni même gardé à vue.

Cela fait cinq ans que la justice française s'intéresse à cet individu, et en cinq ans, pas une arrestation, pas une

garde à vue.

Alors moi, j'ai une question à poser à M. Valls : Comment, M. le Premier Ministre, vous qui vous scandalisez facilement, pouvez-vous cautionner les agissements du fils d'un membre de votre gouvernement qui nargue la justice, se fiche de la police, ne paie pas d'impôts sur le revenu, ceci tout en sortant de son chapeau des sommes astronomiques ? Vous croyez les Français stupides, incapables de voir derrière le personnage la protection tutélaire du paternel ?

Quel dommage, pour vous, que ce ne soit pas une fille Le Pen : le placement en détention aurait été plus immédiat.

J.-P. Fabre Bernadac Boulevard Voltaire

Recette de la farce migratoire à la sauce nîmoise



Entre le mercredi 21 octobre et le lundi 26 octobre, 46 « migrants » sont arrivés à Nîmes en provenance de Calais.

Entre le mercredi 21 octobre et le lundi 26 octobre, 46 « migrants » sont arrivés à Nîmes en provenance de Calais. Originaires de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak ou bien encore d'Érythrée, ces « migrants » sont parvenus jusqu'à Nîmes par avions spéciaux et sous escorte de la police aux frontières. Il n'est pas précisé si les avions étaient des jets privés (tout invite à le croire), comme ce fut le cas pour d'autres opérations, ni si le service de bord était à la convenance de ces hôtes du bout du monde. Une chose est sûre : l'État est bien dispendieux, et surtout bien défaillant.

Tous ces migrants sont bien évidemment en situation irrégulière, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas des réfugiés, comme les nomment pudiquement les responsables d'associations et la caste politico-médiatique ébahie, mais plus simplement des clandestins. Dans un État qui fait appliquer ses lois, les clandestins sont immédiatement expulsés vers leurs pays d'origine respectifs.

Il faut croire que la France n'a plus connaissance de ses propres lois, ou ne sait plus les faire correctement appliquer, car 43 migrants sur 46 n'ont pas été renvoyés chez eux, ni même placés en centre de rétention administrative. À la place, ils ont été « libérés ».

Pour dix cas, la libération a été prononcée parce que le juge de la liberté et de la détention administrative du tribunal de grande instance de Nîmes a trop tardé à rendre sa décision. Il faut dire, à sa décharge, que l'afflux de « migrants » est en ce moment considérable et que la volonté politique du gouvernement n'est pas de les expulser mais bien, plutôt, de tout faire pour garder ces personnes sur notre sol

Plus ubuesque encore : les Érythréens ont été libérés car il n'y avait pas d'interprète ! Quant aux Syriens et aux Afghans – si tant est qu'ils le soient vraiment, car nous savons désormais que de nombreux faux papiers circulent en Europe -, ils ont été libérés au prétexte de risques supposés en cas de retour au pays. Mère France est décidément bien peu regardante.

Manuel Valls et Bernard Cazeneuve souhaitent « désengorger la jungle de Calais ». Ils ne souhaitent pas désengorger la France. Cette invasion migratoire ne les dérange pas. En revanche, il ne faut pas que cette invasion soit trop voyante. Eh oui, les Français en ont assez. Ils ne supportent plus d'être envahis, ils ne supportent plus de constater le colossal gaspillage d'argent public pour accueillir des gens arrivés illégalement sur le territoire national. Le gouvernement pense que cette invasion sera moins visible si elle est saupoudrée un peu partout en France. Il s'agit de la fameuse « politique de peuplement » ardemment souhaitée par les plus hautes instances françaises et européennes.

Amateurisme, laxisme, pesanteur judiciaire due à un manque de moyens, volonté politique contraire à la volonté populaire et renoncement sont les mamelles d'une situation qu'Éric Zemmour qualifie de *Suicide français*. Il n'est pas encore trop tard, mais il faut agir, et vite.

[Gabriel Robin](#) Boulevard Voltaire

Face à l'afflux de réfugiés, la Suède durcit sa législation sur l'immigration

Alors que la Suède a toujours été le bon élève de l'Europe en matière d'accueil de migrants [*Note de Gaïa : point de vue que je doute partagé par les innombrables suédoises violées par lesdits migrants*], les autorités ont dû se résoudre à durcir la législation sur l'immigration.

Avec près de 2000 arrivants par jour, la Suède fait face à un afflux de réfugiés qu'elle a désormais du mal à gérer. Les autorités ont donc pris des mesures visant à rendre le royaume moins attractif pour les réfugiés.

Cette décision fait suite aux prévisions chiffrées de l'Office suédois de l'immigration qui table sur une arrivée de 190'000 personnes pour l'année 2015.

Un signal fort

La Suède prévoit notamment d'instituer un permis de séjour temporaire de trois ans au lieu du permis permanent actuellement en vigueur. Cette mesure ne concerne toutefois pas les familles avec enfants.

Il s'agit d'un signal fort que les politiques suédois, il y a encore quelques mois, ne voulaient pas prendre de peur d'apparaître trop restrictifs. Ce signal se veut limitatif pour les réfugiés. Il incarne aussi une sorte d'appel à l'aide pour le reste de l'Europe avertissant ainsi que la Suède n'est plus en mesure de gérer correctement l'accueil des migrants.

Le manque crucial de centres d'hébergements oblige déjà certaines communes à installer les migrants sous des tentes.

Plus de 700'000 migrants ont traversé la Méditerranée en 2015 Plus de 700'000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier, a indiqué mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève. Malgré des conditions météorologiques moins favorables, le flot ne tarit pas vers la Grèce.

Près de 560'600 migrants et réfugiés sont arrivés par la mer en Grèce en 2015, alors que l'Italie en a accueilli 140'000. Compte tenu des récents naufrages, le bilan des victimes est à la hausse: 3257 personnes ont péri dans la traversée depuis janvier, selon l'OIM.

<http://french.cri.cn/621/2015/10/27/562s454352.htm>

© Gaïa pour www.Dreuz.info

Des migrants manifestent à Champcueil et réclament logements, ticket de transport, eau minérale...

Les migrants accueillis généreusement avec l'argent de nos impôts sont de plus en plus exigeants. En Allemagne, ils exigeaient déjà une maison et une voiture. En France, ils veulent une meilleure qualité de la nourriture, une meilleure qualité des conditions d'accueil (parce que des hôtels 4 étoiles spécialement réquisitionnés pour eux ne leur suffit plus !), une meilleure qualité de soins, voici que maintenant ils exigent de boire de l'eau minérale et pas celle du robinet ! J'ai presque envie de leur dire que s'ils ne sont pas contents de ce que nous leur donnons gracieusement avec l'argent de nos impôts (oui je me répète) qu'ils retournent d'où ils viennent !

Leurs revendications commencent sérieusement à nous agacer ! Leur a-t-on montré la misère des nôtres dans toutes les rues de France ?

Selon le Parisien, dans l'ancienne maison d'accueil spécialisée (MAS) de la Briancière de Champcueil les clandestins ont listé leurs revendications : «un bon logement pour tous, démarrer les démarches avec accès à un médecin, la mise en place de cours de français, des tickets de transport, améliorer la qualité de la nourriture, avoir accès à une eau potable et bonne, le personnel ne doit pas manquer de respect au réfugiés.»

Tous originaires du Soudan, de la Libye, d'Érythrée, d'Afghanistan, du Maroc et de la Tunisie Ils dénoncent les conditions d'accueil. «Nous sommes malades à cause de l'eau, assure Chérif dans un français impeccable. Plusieurs d'entre nous sont malades et nous n'avons vu aucun médecin, nous avons froid, nous n'avons pas assez de nourriture, il y a de l'amiante. Certains sont partis.»

Françoise Bousquet, une responsable de l'antenne régionale, précise que « l'eau est parfaitement potable et nous avons livré dès ce lundi des bouteilles d'eau pour rassurer certains migrants. »

Si nos chers migrants, au sens propre, ne sont pas contents de ce que nous leur donnons gracieusement avec l'argent de nos impôts, la solution est simple : qu'ils retournent d'où ils viennent cela nous fera faire des économies ! Qu'ils sachent aussi que dans notre pays, beaucoup de français n'ont pas les moyens de se payer une bouteille d'eau !

Je comprends Lucette Brochet à qui on a interdit de dire le fond de sa pensée voulait alerter François Hollande qui, selon elle, s'occupe beaucoup des immigrés mais pas assez des clochards qui crèvent dans la rue.

Source ; le Parisien

Erdogan, la puissance et la peur.



Comme l'écrivait Gaston Bachelard, « *l'Homme est une création du désir, non pas une création du besoin* ». Les tragédies comme les épopées ont cette origine. La politique est tissée par une navette qui va de l'un à l'autre. Les peuples ont besoin d'échapper à la misère et à la peur. Ils ressentent un besoin de sécurité qui les amène en premier lieu à demander à leurs dirigeants de les protéger contre la faim, le dénuement et la violence. Ceux qui détiennent le pouvoir cherchent à répondre à ces demandes dans le désir de s'y maintenir. Ils peuvent aussi succomber au vertige de l'autorité sans limite, de la puissance conquérante. Ils peuvent s'enivrer des fastes qui accompagnent le pouvoir. Mais les peuples aussi ont des désirs. Les individus qui les composent veulent la sécurité, mais aussi la liberté, ou plutôt les libertés, qui vont du désir d'autonomie jusqu'à la licence, à la course aux menus plaisirs. Ceux qui sont à leur tête cherchent l'équilibre entre les uns et les autres. Ils peuvent aussi céder à la facilité du « panem et circenses ». Ils peuvent encore user de la peur pour asseoir leur autorité, la peur qu'ils inspirent, mais aussi celle dont ils prétendent délivrer. Ils peuvent enfin transmettre leur soif de puissance aux peuples qu'ils entraînent dans des aventures militaires. De la peur surmontée à la domination vengeresse, il n'y a souvent qu'un pas.

La récente victoire d'Erdogan et de son parti, l'AKP en Turquie offre à ce sujet une source de réflexions. Depuis le XIXe siècle, l'islam somnolent, dominé, colonisé et la Turquie ottomane qui en incarnait la principale puissance politique, connaissaient un humiliant déclin. Les nationalismes turc et arabes ont constitué un premier sursaut. Dans les années 1930, Ataturk consolidait le premier à Ankara tandis que les seconds naissaient notamment avec le parti Baas en Syrie. A la même époque, les Frères Musulmans réveillaient l'islam en Egypte.

Autant la synthèse du nationalisme et de l'islamisme est difficile dans les pays arabes puisqu'ils comprennent parfois des minorités non-musulmanes et que la communauté religieuse est plus vaste que chacune des nations, autant, elle a été facilitée en Turquie par l'élimination des minorités religieuses et par la continuité du nationalisme turc. Le sultan ottoman a régné de la Mer Noire jusqu'aux confins du Maroc. Il était aussi le calife, le commandeur des croyants, le chef religieux de la communauté sunnite. Le pouvoir sans partage qu'une majorité de Turcs a donné à Erdogan dimanche dernier n'est pas sans lien avec ce souvenir et cette nostalgie.

L'AKP, son parti dit « islamo-conservateur » dirige la Turquie depuis 2003. Il détient la majorité parlementaire, le gouvernement et la Présidence. Pendant un temps, il a délivré les Turcs d'un pouvoir laïc kémaliste encadré par les militaires, libéré l'expression religieuse de l'islam, et surtout accompagné une croissance économique dont a bénéficié une large partie de la population. Fort de ce redressement qui a donné aux Turcs un meilleur confort de vie et engendré un sursaut d'orgueil, le Président Erdogan a connu le vertige de la puissance, avec la construction d'un immense et somptueux palais et une volonté d'étendre son hégémonie au-delà des frontières. Le soutien des prétendus démocrates-musulmans turcs aux Frères Musulmans très présents dans le Printemps Arabe, leur alliance avec les Qataris et les Saoudiens wahhabites contre la Syrie d'Assad, mais aussi dans les Balkans ont dévoilé le vrai visage de la Turquie que certains envisagent encore de faire entrer en Europe. Après l'éradication des Arméniens, des Grecs et des Assyro-Chaldéens chrétiens au début du XXe siècle, l'immense majorité des Turcs est aujourd'hui sunnite. Mais il subsiste une minorité ethnique importante (20%), les Kurdes majoritaires dans le Sud-Est du pays. L'AKP a d'abord donné des signes d'apaisement et de réconciliation. Au lendemain de l'arrivée au Parlement du parti kurde HDP, et de la perte de la majorité absolue, Erdogan a changé son fusil d'épaule. La tentative de faire main basse sur la Syrie en faisant tomber le régime Assad et en le remplaçant par un pouvoir musulman ami a fait long feu. Au contraire des poches autonomes kurdes se sont consolidées en Syrie le long de la frontière turque tenues par de proches parents du PKK, le parti turc dissident qui se bat pour l'indépendance du Kurdistan. La détérioration de la situation économique a noirci le tableau. La croissance est tombée de 9,4% en 2004 à 2,9% en 2014. Le chômage, l'inflation et la dépréciation monétaire traduisent cette dégradation.

Pour poursuivre son rêve de puissance, le Président turc a doublement utilisé la peur, celle que son armée peut susciter par ses interventions contre les rebelles kurdes et celle que le peuple turc ressent à mesure que la violence se répand sur son territoire. Le 10 Octobre, une manifestation kurde est touchée par un attentat sanglant qui fait 102 morts. L'Etat islamique est accusé. Pour laver l'affront, l'aviation turque va mener des opérations vengeresses, mais elle bombarde surtout les Kurdes, doublement victimes. L'AKP se fait le gardien de la sécurité et rassure en se dressant à la fois contre Daesh et le PKK. Une partie des nationalistes du MHP reporte ses voix sur elle. Les pressions sur les médias, la monopolisation de l'information, des irrégularités relevées par l'OSCE font le reste. L'AKP a retrouvé la majorité absolue. Erdogan peut de plus belle entretenir la rébellion syrienne, lâcher des milliers de migrants chaque jour sur l'Europe et obtenir de la décevante Mme Merkel des signes favorables à l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne.

Le besoin de sécurité et d'autorité pour l'assurer d'une part, le nationalisme turc de l'autre vont permettre à Recep Tayyip Erdogan de reprendre sa dérive mégalomane.

Christian Vanneste Président du RPF

Des partisans du califat dans la nouvelle grande mosquée de St Martin d'Hères (38)



Inaugurée samedi 24 octobre par le maire Front de gauche David Quieros, la Grande mosquée Omar comporte des salles de classes en plus de sa grande salle de prière. Elle a été construite sur un terrain préalablement vendu par la mairie, qui s'est impliquée pour faire avancer le projet. Un fidèle turc membre des islamistes du Milli Gorus, Ahmed.G, [s'est photographié](#) à l'intérieur de la mosquée indique [la page de la mosquée](#) sur le réseau social Facebook. Il partage cette vidéo intitulée "Le califat arrive, êtes-vous prêts ?" [sur son profil](#).

«Le Coran prospère sur la peur et l'ignorance»

Si vous deviez faire le portrait d'Allah tel qu'il ressort du «livre saint», comment le décririez-vous ?

On ne sait d'Allah que ce qu'il pense ou ce qu'il fait, mais pas ce qu'il est au sens ontologique. Vous me direz, s'il est omnipotent et omniscient, il peut être tout ce qu'il veut, à sa guise.

Pour moi, le Dieu Allah décrit dans le Coran n'est rien de plus que la personnification des raisons de Muhammad justifiant les intérêts personnels de ce même Muhammad.

Il préfère s'adresser aux hommes plutôt qu'aux femmes. Il consacre trois fois plus de temps dans le Coran à décrire les châtements qui affecteront ceux qui ne croient pas en le prophète Muhammad et ne lui obéissent pas qu'à décrire les promesses d'outre-tombe dont pourront jouir ceux qui croient en le prophète Muhammad et obéissent à ce dernier. Il se laisse même aller à exprimer des insultes, une activité impulsée par une colère à laquelle un être faillible et passionnel comme l'Homme cède facilement.

Des versets coraniques qualifient ainsi les mécréants de chiens qui aboient ou de bestiaux qui ne raisonnent pas.

L'auteur du Coran m'en dit beaucoup trop des goûts et faveurs d'un gourou du 7ème siècle à la culture scientifique et dialectique lacunaire

Extrait de l'interview de Majid Oukacha, ex-musulman à Dreuz info.

La campagne hivernale de vaccination contre la grippe



Avec l'hiver qui pointe, la campagne pour vacciner aux frais de la collectivité 10 millions de personnes issues du papy-boom est fortement soutenue à la fois par les six

fabricants de vaccins contre la grippe et par la ministre aveuglée par ses experts. De nombreux médias et leurs stars participent largement à la campagne. Coût total : 536 millions d'euros offerts par l'assurance maladie qui est en faillite. Pour y parvenir on culpabilise les médecins qui ne vaccinent pas de façon systématique. On culpabilise aussi les non vaccinés qui risquent d'infecter les vaccinés. Même chose dans les écoles ou les crèches où les non vaccinés ne seraient pas acceptés sous prétexte qu'ils risquent de contaminer les vaccinés. On se demande comment, nous sommes en pleine incohérence !

Pr JOYEUX Cancérologue Professeur de Médecine

ORDRE DE PRELEVEMENT PERMANENT

Je soussigné :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

M'engage avec vous et vous apporte mon soutien financier durable.

J'autorise l'établissement bancaire désigné ci-dessous teneur de mon compte à prélever la somme

de € (en lettres) € (en chiffres) le de chaque mois,

à compter du : 2015

Bénéficiaire : **AFMNR BP 1008 93161 NOISY LE GRAND Cedex**

Coordonnées de ma banque :

Nom : Adresse :

..... Code postal : VILLE :

(Joindre un Relevé d'identité bancaire; RIB ou RICE).

IMPORTANT : Je peux interrompre mes versements à tout moment sur simple demande écrite
Je recevrai un reçu fiscal annuel me permettant de déduire 66% de mes versements de mes impôts.

Date : 2015 Signature :

J'imprime et je retourne la présente autorisation, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire RIB ou Postale RIP ou RICE (Caisse d' Epargne)

